



> Exercer son mandat

Connaître ses droits

OBJECTIFS

- > Connaître le fonctionnement de la collectivité locale.
- > Connaître ses droits, s'exprimer et décider.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges.

PROGRAMME

Introduction: quelques notions d'histoire

- Les assemblées locales
 - Les sources juridiques du droit des collectivités (constitution, le CGCT, etc.).
 - Qu'est-ce qu'une assemblée locale?
 - Attributions.
 - Fonctionnement : convocation, ODJ, dossier de synthèse, pouvoir, débat, vote, procès verbal et compte-rendu, contrôle de légalité, recueil, affichage, publication, registre.
 - Le règlement intérieur.
- Les exécutifs locaux
 - Le maire.
 - Pouvoirs de police.
 - Délégation de pouvoir, de fonction, de signature (dont les délégations du conseil au maire).
 - Les conflits d'intérêt.
- Droits collectifs des élus
 - Droit à l'information (organisation du conseil, rapports).
 - Droit d'expression (questions orales, bulletin municipal).
 - Droit de l'opposition.
 - Moyens d'exprimer ses arguments (droit de proposition, droit d'amendement)
- Statut personnel de l'élu
 - Droit à la formation.
 - Protection des élus locaux.
- Conclusion/ perspectives
 - Le rapport élus/ Etat/parlementaires (la révision constitutionnelle, le cumul des mandats).



Une demie-journée : 3 heures



240€ - prise en charge DIF Elus
Groupe intra : 720€



Laurence MOIGNON
Directrice des affaires
administratives et juridiques



DATES :

Nous consulter
Boulogne s/Mer - Calais - Dunkerque

Ouverture :
Minimum 6 stagiaires

Formation collective :
12 participants au maximum

> Contacts

Djamila Colmann
Ingénieure de formation

Tristan Réguème
Assistant à la commercialisation

formation-elus@univ-littoral.fr
03 28 23 70 92